



➤ **PAGES 4**
CITOYENNETÉ

L'accueil s'offre
une nouvelle jeunesse



➤ **PAGE 17**
CULTURE

Trignac, ville culturelle
et dynamique



➤ **PAGE 18**
ÉVÉNEMENT

Vœux du Maire

➤ **DOSSIER**

Vivre sa scolarité à Trignac

www.mairie-trignac.fr

MAGAZINE

TRIGNAC

INFORMATIONS MUNICIPALES /// DÉCEMBRE 2019

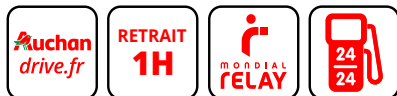


TRIGNAC / SAINT-NAZAIRE

Vous accueillez tous les jours du Lundi au Samedi

de 8h30 à 21h30

ZAC de La Fontaine au Brun TRIGNAC 44570



Votre Drive Auchan ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h30.



COLIwest

✓ Distribution ✓ Transport urgent
✓ Expédition ✓ Stockage ✓ Logistique

02.40.00.18.88

Spécialiste en construction modulaire

www.containers-solutions.com

Containers Solutions
Impasse Louis Blériot
PA de la Guerche
44250 Saint-Brévin les Pins
02 40 39 19 37
06 04 19 05 53



**PEPINIERES
ENVIRONNEMENT
SERVICES**

VOIE EXPRESS DE PORNICHE
44600 ST NAZAIRE
02 40 53 00 27

Création
Entretien de Parcs et Jardins
Expo - Vente de Végétaux



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - VENTE DE MATÉRIAUX

sguidoux@charier.fr

Carrière de Bréhet - B.P. 31007 - 44356 La Turballe Cédex

Tél. 02 40 23 30 60 - Fax : 02 40 23 40 09



13 rue des Fondateurs
44570 TRIGNAC
Tél. 02 40 45 95 05
Fax. 02 40 45 95 09

www.les-transports-tfr **Transportez-vous bien !**



ÉDITO

Claude AUFORT

Trignac obtient le label Ville Prudente. Depuis le début du mandat nous luttons contre l'insécurité routière. Nous avons fixé une priorité aux abords des écoles ou sur les lieux fréquentés par des élèves comme pour le ramassage scolaire. Nous développons aussi les pistes cyclables en site propre et différentes actions sur la ville pour sécuriser les piétons. Cette volonté nous a poussés à postuler pour obtenir le label Ville Prudente qui a pour objectif de valoriser les collectivités qui se sont engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière.

L'obtention du label Ville Prudente est gage de qualité de vie pour les habitants où le partage de la rue et de la route est au cœur des préoccupations des élus. Premier de son histoire, gageons qu'il ne sera pas le dernier. Nous allons poursuivre les actions pour accéder à un 2^e niveau : je suis bien conscient, avec Véronique Juliot, adjointe à la sécurité routière, qu'il reste beaucoup d'efforts à faire, mais c'est bien engagé.

Enfin Trignac est une ville sportive qui fait dorénavant partie des 500 premières villes labellisées « **Terre de jeux** » pour préparer à notre façon les Jeux Olympiques de Paris 2024. Nous reviendrons vers vous pour imaginer notre accompagnement à ce bel événement. Avec ses écoles, ses équipements sportifs, ses aménagements, ses agents, ses élus et son adjoint au sport, Jean-Pierre Le Crom, Trignac est dans la course, bien positionnée dans les « starting blocks ».

Vivre sa scolarité (notre dossier) concerne de nombreuses familles et plus de 800 élèves dans nos écoles. Sans compter le collège qui relève de la compétence du Département.

La ville aura fait un gros effort pour répondre du mieux possible à la demande du gouvernement de **dédoublement de classe** des CP et CE1 (12 élèves par classe). Ce souci de favoriser les savoirs fondamentaux nous a semblé une bonne mesure et nous avons fait au mieux pour qu'elle soit vraiment bénéfique à nos enfants. Cela aura coûté plus de 500 000 euros et l'État nous aura soutenu pour un tiers environ de la dépense. Il nous restera les grandes sections de maternelles en 2020/2021. Nous espérons, là aussi, avec la nouvelle adjointe enfance jeunesse, Dominique Mahé-Vince, trouver les meilleures solutions pour promouvoir ainsi une plus grande égalité des chances. Sans oublier des travaux importants sur d'autres écoles. L'accroissement de la population, qui s'ajoute à ces nouvelles normes, montre l'urgence de libérer l'école Jaurès-Curie de la Médiathèque, pour créer de nouvelles classes.

Bonne année à tous.

Claude AUFORT,
Maire de Trignac



SOMMAIRE

Trignac Magazine

CITOYENNETÉ

L'accueil s'offre
une nouvelle jeunesse.....4
Une nouvelle salle des cérémonies...4
Location des salles municipales.....5
Élections municipales.....5

SPORT

Le site du Pont de Paille.....6
Nouvelles activités
et perspectives6

ÉCONOMIE

Dépôts de pain7
Illumination des forges.....7
Le dispositif ENR de Gêmo.....7
Nouveaux commerces.....7

SOLIDARITÉ

Inauguration de la Maison
des Solidarités8
La Poste : service public menacé8

DOSSIER

Vivre sa scolarité à Trignac.....9 à 13

URBANISME

Travaux.....14

INTERCOMMUNALITÉ

Trignac à vélo15

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Prévention des inondations16
Plan quinquennal SBVB.....16

CULTURE

Trignac, ville culturelle et dynamique...17

ÉVÉNEMENTS

Vœux du Maire.....18
Nuit de la Lecture.....18

AGENDA

De janvier à mai.....19

RETOUR SUR...

20-21

PORTRAIT

Emmanuelle Ratier : 1 000 idées
et zéro déchet.....22

EXPRESSION POLITIQUE

23

Mairie de Trignac
11, place de la mairie
44570 TRIGNAC
02 40 45 82 25
contact@mairie-trignac.fr

Directeur de la publication :
Claude AUFORT, Maire de Trignac

Responsable de l'édition :

Sébastien WAIRY
Adjoint développement durable,
paysages naturels et urbains, déplacements,
communication et numérique

Rédactrice en chef / Rédaction :
Ingrid TERROM

Crédits photos :
Mairie de Trignac, Clubs sportifs,
Associations, Stocklib by Epictura,
Fotolia, Istock, photos DR.

Maquette :
La Mouette Communication
02 40 60 20 10
www.lamouettecommunication.com

Mise en page :
Second Regard 02 40 11 63 78

Impression :
Hors-Lignes 02 51 75 07 05
www.hors-lignes.com

NOUVEAU

Une nouvelle salle des cérémonies

La ville de Trignac vient de concevoir une nouvelle salle des cérémonies, jouxtant le square de la commune de Paris, derrière la mairie.

L'ancienne salle, située au premier étage de la mairie, ne permettait pas l'accès aux personnes à mobilité réduite. Depuis le 8 novembre, les mariages sont donc célébrés dans ce nouvel espace, plus convivial et accessible. Il pourra également accueillir d'autres événements municipaux.



Premier mariage dans la nouvelle salle des cérémonies.



AMÉNAGEMENT

L'accueil s'offre une nouvelle jeunesse

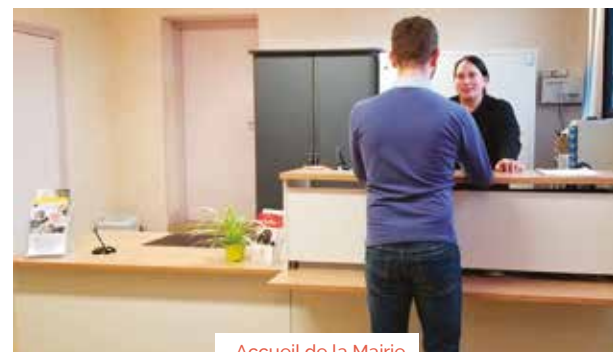
Depuis cet été, le public a pu découvrir le nouvel accueil de l'Hôtel de ville de Trignac, entièrement repensé, plus convivial.

Une banque d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) a été installée et un salon d'attente aménagé, à disposition du public.

Un bureau a été spécialement créé à l'écart pour permettre un accueil personnalisé et confidentiel.

Les espaces sont désormais ouverts, les équipements (portes, matériel) permettent l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. L'accès à l'accueil est ainsi facilité et permet de venir établir diverses formalités auprès du

service Citoyenneté (actes de naissance, de mariage, de décès, location de salles municipales, informations et conseils, élections...).



Accueil de la Mairie

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

JUIN ANGOT Fernande, BELAN Nicolle, BONNEAU Louise, GRENON Joseph, LABOUR Serge, LALLEMENT Jean-Marc, LANDEAU Colette, LE GRALL Andrée, LETILLY Juliette, MALARD Patrick, MARTIN Marie, PAJOT Ambroise, PELAUD Gisèle • **JUILLET** DAVID Micheline, GARENTON Pierre, GENEVOIS Claude, MALASSET Monique • **AOÛT** BLOYER Noëlla, BOURNONVILLE Léon, BRILLOUET Ludovic, FREDT Louise, MULET Anne-Marie, ORAIN Stéphane, RIAUD Odette, ROCHETEAU Yann, ROLLAND Michelle, VEYRON Marion • **SEPTEMBRE** CREMET Marie-Christine, DENNIEL Roger, FRÉCHIN Bernard, GILLOURY Monique, LE GUÉDARD Hélène, MICHAUD Paul • **OCTOBRE** BOBET Gilbert, CAILLAUD Franck, DAGET Renée, FREDJ Fayçal, JAGUENET Philippe, MARTIN Marie, PELAUT Bernard, PEZERON Odette.

NAISSANCES

JUIN AUDIGER Léandro, MASSÉ Gabin, PITON Juliette • **JUILLET** GRANGER Elynn, HAMON Léo, NARDY MARCHASSON Maëlysa, PETIT Colyne, ZAMOUCHE Kamila • **AOÛT** ANNEIX WAECKEL Jules, BODET Ilana, DERRADJI Anya, DERRADJI Zakaria, LÉAUTÉ Élie, MARTIN Méryl, MEZDAD Mayssa, PERCHARD QUINQUIS Ethan • **SEPTEMBRE** DRENO Enola, DUSCH Giulian, HEUJAINE Léandre, PIVAUT LOREAU Malo • **OCTOBRE** CHALON Eva, EPIE FANIELLE Sacha, KERMOAL Zack, LE BERRE Alexie, MOKNI Maya, MEJOT Yacine.

MARIAGES

JUIN MOURMOURIS Andréas & GASCOIN Ludivine, SERAULT Alban & RATHOUIT Charlie, LE DOUAIRON Julien & VEYRON Ophélie • **JUILLET** BARRIL Bruno & MASSE Maud • **AOÛT** MONFORT Steve & DELALANDE Sarah, MENDY Nelson & UCO MENDES Jaquiline

LOCATION

Location des salles municipales : modalités et tarifs

La ville de Trignac met à la disposition des Trignacais cinq salles municipales. La réservation s'effectue au guichet du service Citoyenneté de la mairie (pas de demande par téléphone ou courriel). Toute demande doit être formulée au plus tard 1 mois avant la date d'utilisation de la salle et au plus tôt 6 mois avant la date d'utilisation (1 an en cas de mariage ou parrainage).

NOUVEAUTÉS

Salle des Fêtes René Vautier

La salle des Fêtes s'est vue attribuer un nouveau nom depuis le conseil municipal du 11 décembre 2019, après l'hommage à René Vautier, cinéaste engagé et anticolonialiste. Elle est désormais ouverte à la location.

Salle Atlantique, à Certé

En remplacement de la salle Jacques Duclos devenue trop vétuste, la salle de l'Atlantique, après travaux, sera accessible à la location.

Tarifs des salles pour les particuliers, les entreprises et les associations*

Salles	Capacité maximale	Week-end (vendredi au dimanche)	Journée en semaine	1/2 journée en semaine
Martin Luther King (Bert)	70 personnes	250 € - 140 €	100 € - 20 €	50 € - 10 €
Dulcie September (centre)	70 personnes	180 € - 110 €	75 € - 20 €	40 € - 10 €
Léon Mauvais (centre)	50 personnes	150 € - 80 €	60 € - 20 €	30 € - 10 €
Salle des Fêtes René Vautier (centre)	200 personnes	300 € - 180 €	120 € - 40 €	60 € - 20 €
Salle Atlantique (Certé)	À définir	180 € - 110 €	75 € - 20 €	40 € - 10 €

* Le règlement, les tarifs et les pièces à fournir sont sur le site Internet de la ville www.mairie-trignac.fr



Salle Atlantique à Certé.



La salle Dulcie September située dans le centre de Trignac, près de l'Emprunt.

ÉLECTIONS

Élections municipales

Tous les 6 ans, les citoyens élisent les conseillers municipaux qui désigneront leur maire. Les élections municipales se dérouleront le 15 mars 2020 pour le premier tour et, le cas échéant, le 22 mars 2020 pour le second tour. Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020 auprès du service Citoyenneté. Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur les listes électorales de votre commune via le lien www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

Ne laissez pas les autres choisir à votre place, venez voter !

Si vous ne pouvez pas être présent le jour du scrutin, vous pouvez voter par procuration. Consultez les démarches à effectuer sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits.



Les 6 bureaux de vote de la commune

- Bureau 1 Centre culturel Lucie-Aubrac
- Bureau 2 Salle Léon Mauvais
- Bureaux 3 & 4 École Léo Lagrange
- Bureau 5 Salle Martin Luther King
- **NOUVEAU** Bureau 6 Salle de l'Atlantique

RAPPEL : le numéro de votre bureau de vote est précisé sur votre carte électorale.

D'INFOS

SERVICE CITOYENNETÉ

☎ 02 40 45 82 25
11 place de la Mairie
contact@mairie-trignac.fr

BASE DE LOISIRS ET SPORTS DE PLEIN AIR DU PONT DE PAILLE

Le site du Pont de Paille, un site de référence

Le site du Pont de Paille est inscrit au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) depuis le 19 septembre 2019.

C'est une reconnaissance pour ce lieu, inauguré le 6 avril 2019, qui offre aux visiteurs et riverains un nouvel espace pour profiter des rives du Brivet. Il permet en effet les pratiques sportives, de nature, dans le respect des milieux naturels et du droit des autres usagers.

Grâce à cette inscription, le Brivet Canoë Kayak (BCK) souhaite développer la pratique du canoë-kayak sur Trignac et Montoir-de-Bretagne. Pour ce faire, les travaux d'aménagement du Pont de Paille à Trignac vont se poursuivre en 2020 avec le remplacement du ponton pour une mise à l'eau plus simple. D'autres aménagements dédiés à la pratique du vélo sont prévus.



Nouvelles activités et perspectives

Installé dans des locaux flambant neufs, le BCK souhaite développer ses activités et proposer au plus grand nombre la pratique de ce sport.

Créé en 1979, le club compte aujourd'hui 40 adhérents, licenciés à la Fédération Française du Canoë Kayak, qui peuvent pratiquer des activités en eaux calmes (course en ligne, kayak polo, canoë), en eaux vives (descente en kayak, slalom) et en mer (waveski, kayak de mer).

Depuis l'été 2019, il propose également des locations pour le grand public. Le club s'est en effet doté de 10 kayaks, grâce à la participation financière du Département et des villes de Trignac et Montoir.

D'autres actions sont menées, en collaboration avec le Département, Trignac et Montoir.

En 2019 : accueil de jeunes du département et d'associations, formation d'initiateurs et d'un moniteur, programme d'inclusion handicap avec l'ESAT Marie Moreau.

Le club s'est également illustré en compétition au niveau départemental (participation de 11 jeunes au Challenge Jeune et 1 podium au Championnat Départemental), régional (3 jeunes qualifiés pour la finale régionale et 4^e place pour un jeune poussin). Le club a aussi obtenu la 4^e place au Championnat Régional OPEN de Kayak-Polo 2019 (5^e place en 2018). Enfin, il organise depuis 4 ans l'épreuve de « Kayak Polo » du Challenge jeunes à la piscine de Donges et souhaite organiser en 2020 le Challenge Jeunes Course en Ligne comptant pour la Finale Départementale.



➔ D'INFOS

<https://brivetcanoekayak44.wixsite.com/bck-club-de-kayak/>

COMMERCE

Dépôts de pain

Suite à la fermeture du Fournil, le bar L'Escale, début octobre, et le bar Le Col Vert, début novembre, ont ouvert un dépôt de pain. Vous y trouverez baguettes, viennoiseries et sandwiches préparés respectivement par les boulangeries Morrand (Montoir) et Benoit (Saint-Nazaire).

L'Escale
23 place de la mairie

Le Col Vert
27 rue Charles Brunelières

LUMIÈRES

Illuminations des forges et Zone Altitude



Fière du passé industriel de la commune, l'équipe municipale assure la mise en lumière des Forges depuis 2017 avec des points d'amélioration significatifs. À noter, par exemple, l'accueil sécurisé du public au moment des illuminations pour faciliter les prises de vue, ou encore une mise en musique pour accompagner la création artistique durant ces 2 jours d'éclairage.

C'est également la zone Altitude, un vivier économique d'une cinquantaine d'entreprises, qui s'est engagée dans un plan lumière sur la rue des Lamineurs et la rue des Frondeurs.

ÉNERGIE

Gémo présente son dispositif Énergies Nouvelles Renouvelables (ENR)



À Trignac, le magasin Gémo a développé un projet d'autoconsommation individuelle, grâce à des panneaux photovoltaïques et des batteries 2^e génération, une première en France !

Ce projet de transition vers un modèle de magasin durable et responsable a été présenté, le 10 octobre dernier, par le PDG du groupe devant François de Rugy, en présence du maire, Claude Aafort, de l'adjointe à l'économie, Véronique Juliot et du nouvel adjoint au développement durable, Sébastien Wairy.

Installés sur les ombrières du parking du magasin, ces panneaux produisent l'électricité utilisée en direct ou stockée sur d'anciennes batteries de voitures électriques pour une consommation différée. Ils offrent une capacité de production de 47 000 kWh/an, soit l'équivalent de 10 foyers. Le magasin a également installé deux bornes de recharge pour les voitures électriques.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

Tom & Co Animalerie

Une animalerie a récemment ouvert ses portes près de GIF. Rue des aigrettes Centre commercial de Savine www.tomandco.fr

Une bonne Tartine Food Truck

Tous les samedis soir de 18h30 à 21h30 à Certé. Les mardis et jeudis midi de 11h30 à 14h devant Les Petits Moussaillons, rue Barbara. Les jeudis soir de 18h30 à 21h30 sur le parking de la salle Martin-Luther-King, à Bert.

Les Coquillages de l'Ouest Ostréiculteur

Tous les vendredis soir de 16h à 19h et les dimanches matin de 9h30 à 13h sur le parking du rond-point de Certé.

Number One Restauration rapide

2 rue du Petit Savine. 02 49 52 62 36 Du Lundi au samedi de 11h à 14h30 et de 18h à 23h, dimanche de 18h à 23h.

INAUGURATION

La Maison des Solidarités ouvre ses portes

Située dans le bâtiment de l'ex-médecine du travail, boulevard Henri Gautier, la Maison des Solidarités a été inaugurée le samedi 28 septembre 2019 par Claude Aafort, maire de Trignac et Yannick Vaugrenard, sénateur de la Loire-Atlantique.

Avec ses 311 m², elle accueille trois associations solidaires : le Secours Populaire Français au rez-de-chaussée, Autour d'un Café et la CGT retraités à l'étage. C'est le résultat d'un important travail de concertation avec les associations pour leur permettre d'exercer leurs différentes activités dans des conditions plus satisfaisantes : locaux neufs, modernes, chaleureux avec un accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) grâce à un ascenseur. Elle répond à un besoin de la population d'un accueil individualisé, mais aussi d'une meilleure visibilité de l'offre associative solidaire et favorise les rencontres entre associations. Un parking de 16 places est également à la disposition des visiteurs.

Coût
185 000 €
(dont 28 000 €
de subvention
de l'état).



Mireille Godme, SPF section Brière,
Yannick Vaugrenard, sénateur
et Claude Aafort,
maire de Trignac.



Inauguration Maison des Solidarités
le 28 septembre 2019

RÉDUCTION DES HORAIRES

La poste : un service public menacé

Hôtel de Ville de Trignac avec La Poste



L'ensemble des élus du Conseil municipal, attachés à leur bureau de Poste, s'inquiètent, depuis cet été, de la volonté de La Poste de réduire les heures d'ouverture du bureau de Trignac, de 33 heures à 22 heures 30 par semaine à compter du 1^{er} janvier 2020 (cf. délibération du conseil municipal du 3 juillet 2019 sur le site Internet de la ville).

L'équipe municipale invite les Trignacais-e-s à manifester leur désaccord en venant signer le cahier mis à leur disposition à l'accueil de la mairie. La Poste propose de multiples services importants (courrier, colis-express, banque, assurances...) pour les habitants. Implantée dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville, elle est facilement accessible au quotidien et est utile à l'ensemble des Trignacais, commerces, entreprises et administrations implantés sur le territoire. Actrice du centre-ville de Trignac, elle garantit, tout comme la mairie, l'accès aux services publics. Les élus sont mobilisés pour la conserver au sein de leur territoire et resteront vigilants quant à ses amplitudes horaires.



Vivre sa scolarité à Trignac

La Ville de Trignac accueille, cette année scolaire, environ 830 élèves dans les 5 écoles. L'amélioration des conditions d'accueil se poursuit avec l'installation de modules spacieux pour permettre le dédoublement des classes dans le cadre du Réseau d'éducation prioritaire, en CE1, et la transformation en self du restaurant scolaire à l'école Jaurès-Curie. La sécurisation des équipements ou de leurs abords a aussi franchi une nouvelle étape.

“

Dominique Mahé-Vince
Adjointe Enfance, petite-enfance,
vie scolaire et jeunesse

Je tiens à remercier Capucine Hauray qui, depuis 2017, assumait cette responsabilité avec brio et conviction. J'aborde aujourd'hui ce domaine d'intervention avec beaucoup de sérénité en poursuivant une collaboration constructive avec les multiples partenaires liés au monde de l'enfance et de la jeunesse (parents, professeur(e)s, inspection académique, assistantes maternelles, crèches, monde associatif, responsables et animateurs de la ville...).

Une vision partagée, dans l'intérêt collectif, est primordiale pour construire et servir le bien-être et l'épanouissement de nos enfants.”



CLASSES

Poursuite du dédoublement des classes dans le cadre du Réseau d'éducation prioritaire

L'équipe municipale met tout en œuvre pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

Après les CP en 2018, le dédoublement des CE1 a eu lieu pour la rentrée de septembre 2019. La question de trouver de nouvelles salles s'est posée à la municipalité. Les aménagements ont été réalisés en concertation avec l'Éducation Nationale : installation d'un modulaire double à Léo Lagrange, et à Jaurès-Curie un réaménagement et un modulaire accroissent le nombre de salles de classes.

Qu'est-ce que le Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) ?

La carte nationale actuelle de l'Éducation prioritaire a été définie en 2015, avec, pour Trignac, un réseau autour du collège Julien Lambot, composé d'écoles de Saint-Nazaire et celles de Trignac. C'est dans ce cadre que les dédoublements ont été impulsés par l'État : **pas plus de 12 élèves par classe**. Le REP encourage aussi la scolarisation des enfants de moins de 3 ans et toutes actions pour lesquelles la Ville travaille étroitement avec l'Éducation Nationale.

Le partenariat est ainsi développé ; de même l'accueil des parents est encouragé pour mieux les associer à la vie de l'école et favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre l'école et les familles.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, cette année scolaire, de nouveaux enseignants, et deux nouvelles directrices à l'école Louise Michel, et Danièle Casanova. La Ville a accueilli aussi la nouvelle équipe directrice du collège Julien Lambot, dont Monsieur Bertho est le nouveau Principal.

COUR D'ÉCOLES

Renouvellement des jeux

Le renouvellement des jeux dans les cours d'école se poursuit : une nouvelle structure a été installée en septembre à l'école Léo Lagrange (coût : 19 000 € ht) ; auparavant la Ville a procédé au renouvellement des vélos, trottinettes, draisienne, pour les enfants de la maternelle Louise Michel.

Trignac permet aussi que les écoles développent des projets autour de plantations. Elle met à disposition du matériel adapté (jardinières...). La dynamique de ces espaces se conjugue aussi parfois avec leur valorisation lors des accueils périscolaires (Nap, APS...) encadrés par les animateurs de la ville.

Modulaire installé à l'école Jaurès-Curie

COÛT DES MODULAIRES ET RÉAMÉNAGEMENTS

350 000 €

(dont environ 105 000 € pris en charge par l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux) qui se traduit par :

- 1 classe à l'école Jaurès-Curie,
- 2 classes à l'école Léo Lagrange et l'aménagement d'un bloc sanitaire.

La ville a aussi procédé à des achats de mobilier pour ces aménagements et le confort de tous (renouvellement de mobilier pour les nouvelles classes principalement, et divers achats pour les autres écoles, tels des jeux de cour...).

Coût des achats mobiliers :

14 000 €



BIENVENUE À MARYLISE BODIGUEL

nouvelle conseillère municipale qui participe particulièrement à

la commission enfance, petite enfance, vie scolaire et jeunesse.

RESTAURATION SCOLAIRE

Bienvenue aux restaurants scolaires

Un self au restaurant scolaire Jaurès-Curie

Poubelles permettant de peser les différents déchets un bon moyen pour sensibiliser au gaspillage.



Les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire Jaurès-Curie ont eu le plaisir, à la rentrée, de découvrir un nouvel agencement de leur salle : déjà plus spacieuse et lumineuse grâce à la réfection des peintures et un nouveau mobilier. En septembre c'est la mise en place d'un self qu'ils ont vite adopté ! Afin de les sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, le débarrassage permet le tri et la pesée des déchets.

La pause méridienne est ainsi l'occasion de sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire, éveiller leurs goûts, leur faire découvrir de nouveaux mets ou façon de les cuisiner. Même si les repas au restaurant scolaire ne représentent "que" 13 %, au plus, des 3 repas journaliers que prennent les enfants dans une année (sans compter le goûter), la Ville poursuit le développement des denrées bio. Elle introduit progressivement des repas alternatifs (sans viande ni poisson), désormais à un rythme hebdomadaire, depuis novembre dernier, tel que le préconise la Loi Egalim. Dans tous les cas ces menus permettent un apport nutritionnel équivalent à un repas "classique".

COÛT DU SELF :

146 000 €

au total (dont 42 000 € pris en charge par l'État, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux).

À TRIGNAC

28% des aliments sont bios et locaux.



Salle du restaurant scolaire Les Petits Loups



Équipe de la cuisine centrale

ACCUEILS

Les enfants au rythme des accueils

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les accueils municipaux reçoivent les enfants inscrits et sont à leur écoute pour leur proposer un accueil qui soit au plus près de leurs rythmes : calme le matin en accueil périscolaire avant l'école, plus animé le soir à partir de 16h30-35, et autour d'un "fil rouge" : cette année, c'est la réalisation d'un court-métrage commun aux trois APS.

LA PAUSE MÉRIDIANNE

En élémentaire, lors de la pause méridienne, les enfants sont encadrés par des animateurs du service Enfance-Jeunesse. En maternelle, en dehors de la salle de restauration, ce sont les Atsem qui sont présentes dans la cour ou pour mener les enfants à la sieste.



LES NOUVEAUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Lors de ce temps de détente, de jeux... des activités leurs sont proposées avec des objectifs éducatifs de découverte, de "vivre ensemble", d'ouverture culturelle et au monde, de sensibilisation au développement durable... Les NAP s'inscrivent dans le cadre du "Projet éducatif de territoire" validé par la Préfecture, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et l'Inspection académique.

Là encore les plus jeunes retrouvent l'équipe d'Atsem, qui leur propose de découvrir des activités, à leur rythme, et selon leurs envies, dans différentes ambiances : "jeux déambules", "artiste en herbe", "Il était une fois" (lecture, écoute...), "cabane à jeux"...

En élémentaire, les animations proposées relèvent des activités sportives, artistiques, de jeux, d'activités manuelles. Des temps d'échange sont aussi proposés à des petits groupes, autour d'un thème choisi avec les enfants. Chacun peut trouver une proposition qui lui convienne : certains s'initient à la robotique, quand d'autres découvrent le jardinage, des réalisations, expressions et création de spectacle (danse, dessin...), à partir de recyclage...

En NAP maternelle comme en élémentaire, des intervenants spécialisés enrichissent les possibilités, autour du sport (ex. : Usep), du numérique (cybercentre), d'ateliers de relaxation...

AU COLLÈGE...

À noter enfin, des animateurs de l'Accueil Jeunes sont également présents au collège Julien Lambot, trois midis par semaine, avec les mêmes objectifs de détente, initiation, découverte ou vivre ensemble à travers par exemple la réalisation de vidéos, des ateliers-débats sur des questions qui intéressent les ados...



SÉCURITÉ

Prévention et sécurité avec le policier municipal



La police municipale intervient 3 fois par an pendant le temps scolaire auprès des CM1 et des CM2 dans le cadre du domaine "Formation de la personne et du citoyen" du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : il s'agit de sensibiliser les élèves à la sécurité de leurs déplacements piétons, cyclistes... En fin d'année un questionnaire puis un certificat de participation leur sont remis. D'autre part le policier municipal procède à l'automne à des contrôles de vélo (lumière, freins...) en concertation avec le collège à l'entrée de l'établissement. Les 19 et 20 septembre 2019 le policier municipal est intervenu auprès des élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école Léo Lagrange pour leur apprendre à traverser la route de Certé dans le cadre de la présentation du **code de la rue**. D'autres interventions seront programmées courant 2020 auprès des écoles Jaurès-Curie et Louise Michel.

Aménagement aux abords des écoles

Les aménagements aux abords des écoles se sont poursuivis : installation allée des Bécarres de barrières aux horaires d'entrées d'école et de sortie des NAP ainsi que le mercredi midi, afin de sécuriser les déplacements des enfants fréquentant la maternelle Danièle Casanova et leurs familles.

Le parking à l'entrée de l'allée a aussi été réaménagé, afin que les accès et sorties puissent s'opérer au mieux lorsque les barrières sont fermées.

Comme chaque année, début septembre, les élus étaient à la sortie de chaque école afin d'échanger avec les parents d'élèves sur les dispositifs mis en place pour la sécurité routière aux abords des écoles maternelles et élémentaires. Une occasion de recueillir leur ressenti par rapport au code de la rue publié cet été. Le travail de prévention, de sécurité, d'aménagements, de réalisation d'un code de la rue, la distribution de gilets visibles a valu à la commune d'être labellisée « Ville Prudente » pour 3 ans.

Gymnase Jean de Neyman : des travaux pour consolider la structure

Suite à une alerte de la Préfecture pour un défaut de construction dans les gymnases de type COSEC, construit avant 1978, la ville a fait procéder à un diagnostic structural du gymnase Jean de Neyman.

La première phase de travaux a été réalisée de début mai à fin août 2019 : renforcement de la charpente, remplacement de l'éclairage, changement de la membrane de faux plafond et remplacement des panneaux de basket. Le gymnase ne pouvant être accessible pendant toute cette période, cependant moins pénalisante l'été, tous les usagers avec l'appui de la Ville ont pu trouver une solution d'attente. Une information aux usagers et une concertation fructueuse par anticipation à cette fermeture, ont pu en particulier permettre au collège Julien Lambot, principal utilisateur, de s'organiser pour assurer les cours nécessaires à la réalisation du programme scolaire.

Une seconde phase prévoit divers aménagements, à partir de début juin 2020, pour une durée de trois mois : réfection globale des sols des 2 salles de sport, changement de chaudière, peinture du bardage extérieur et des murs, changement des buts de hand-ball.



COÛT GLOBAL DE LA PREMIÈRE PHASE : 359 632,53 € ttc

Subvention du Conseil départemental : **350 k€** pour l'ensemble du projet

Desserte Zone Altitude

Afin de pacifier la circulation sur le centre-ville, une nouvelle desserte poids lourds longeant la ligne de chemin de fer entre l'échangeur de Montoir-de-Bretagne et la zone industrielle de Trignac va être construite entre 2020 et 2021.

Cette future voie majoritairement financée par la CARENE devrait réduire substantiellement le transit poids lourds du centre-bourg de Trignac et du quartier de Bellevue à Montoir.

Voirie

Route de Tremblay : un projet de modernisation de voirie qui intègre des pistes cyclables et des dispositifs visant à réduire la vitesse des usagers. L'aménagement, d'un coût de 440 000 €, est soutenu financièrement par le Conseil Départemental et la CARENE pour 110 000 €.

Secteur rues Auffret et du Brivet : un important projet urbain verra le jour en 2020. L'aménagement commencera par l'enfouissement des réseaux (basse tension, éclairage public et télécom) au début de l'année 2020 pour continuer sur des travaux de reprises de réseaux (2^e trimestre 2020) et se terminera sur la modernisation des voiries intégrant les déplacements doux à partir du 2^e semestre 2020. Ce coût est évalué à 670 000 € avec des aides financières estimées à environ 45 % du montant des travaux.

Haute Gagnerie

Le projet de déconstruction des tours de la Haute Gagnerie va débuter au début 2020. 65 nouveaux appartements repartis en 5 blocs de 3 étages seront édifiés sur le même site. La reconstruction se fera dès la démolition terminée, avec une requalification de la voirie ainsi que des espaces dédiés aux déplacements doux.

26 octobre 2019 • Cérémonie
au pied des tours de la Haute
Gagnerie : rétrospective et
présentation du futur projet.



Salle des rivières

Un concours d'architecture a permis de nommer comme lauréat la société Macoretz pour l'édification d'un projet de 16 logements en collectif et de 3 maisons individuelles. Les problématiques foncières et de démolitions restent à affiner.

Boulevard de l'Atlantique

La première phase des travaux sur le boulevard (Saint-Nazaire/rond-point des Grandschamps) s'est achevée en novembre 2019. La seconde phase commencera à partir d'avril 2020 pour environ 6 mois.

Le projet d'aménagement va permettre de sortir le boulevard de l'Atlantique de son caractère autoroutier. Cette artère urbaine doit devenir un lien de vie plutôt qu'un axe ne servant qu'à la voiture. L'éclairage public sera calibré pour accompagner les zones cyclables et piétonnes.

À l'achèvement des travaux entre le pont de la Matte et le giratoire de Grandchamps, 160 arbres (chênes, prunus, aulnes et saules), 730 arbustes (saules et tamaris), 70 000 vivaces (graminées et iris) et 50 000 bulbes de narcisses ont été plantés.

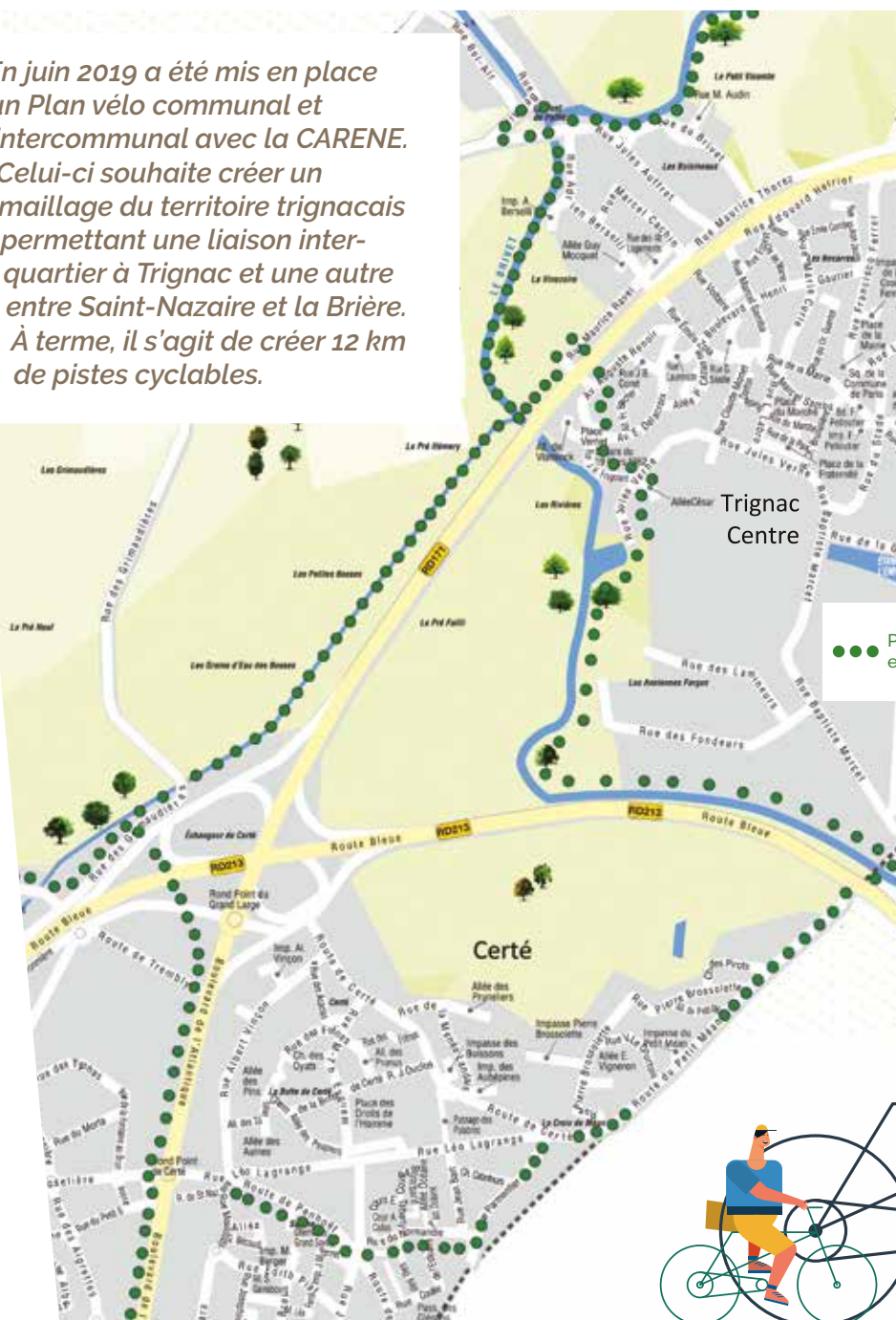
Centre-ville

La réflexion porte désormais sur l'organisation de l'espace public qu'il faudra réaménager en fonction de l'évolution des voiries, de l'habitat et de l'offre d'équipement renforcé (services, commerces...). Il s'agit de repenser les places tout en confortant les éléments patrimoniaux et identitaires du centre-ville. La politique foncière menée par la commune permet aujourd'hui d'envisager la construction de nouveaux logements et services.

MOBILITÉ DEUX-ROUES

Trignac à Vélo, où en sommes-nous ?

En juin 2019 a été mis en place un Plan vélo communal et intercommunal avec la CARENE. Celui-ci souhaite créer un maillage du territoire trignacais permettant une liaison inter-quartier à Trignac et une autre entre Saint-Nazaire et la Brière. À terme, il s'agit de créer 12 km de pistes cyclables.



Pistes cyclables projetées
entre 2020 et 2022.



OBJECTIFS

Équilibre et développement

Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) vise l'équilibre entre les besoins de mobilité, la protection de l'environnement et de la santé, le renforcement de la cohésion sociale et urbaine sur le territoire de la CARENE.

L'objectif, à terme, est le développement :

DU VÉLO, AUJOURD'HUI DE 2% À 6%

DES CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS DE 20% À 22%

DU TRANSPORT PUBLIC DE 6% À 8%

PRÉVENTION

Prévention des inondations : ayez les bons réflexes avec le DICRIM

Le DICRIM, distribué à ses habitants début 2019, rappelle les bons réflexes à adopter en cas de fortes intempéries. La ville de Trignac est bordée par le Brivet et les marais de Brière. Les marais sont notamment soumis à l'accumulation des eaux de ruissellement. Le risque d'inondation existe.

N'hésitez pas à consulter le DICRIM sur le site Internet de la ville : www.mairie-trignac.fr



TRAVAUX HYDRAULIQUES

Plan quinquennal du syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB)

L'été dernier, le maire de Trignac a provoqué une réunion avec ses partenaires* de gestion des eaux pluviales sur le territoire Trignacais afin de s'assurer que le plan quinquennal du SBVB prend bien en compte l'ensemble des préoccupations de ses habitants. Il est ainsi prévu sur Trignac :

- la restauration des armoires électriques commandant les ouvrages de façon à permettre leur ouverture à distance,
- la remise en état du système hydraulique et électrique (double circuit en cas de panne) des écluses du Méan,
- le renforcement de l'astreinte technique pendant la période de risque de forte pluviométrie (octobre à mars) : 2 techniciens au lieu d'un seul.

Le SBVB a également prévu de recalibrer et curer 85 km de canaux en amont du marais, il est primordial de freiner l'eau en amont afin de mieux protéger l'aval. Et en octobre, lors de l'assemblée générale du SBVB, Trignac a demandé la prise en charge d'interventions sur les berges du Brivet.

* Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB), Carène, parc régional naturel de Brière, Commission Syndicale de la Grande Brière Motière (CSGBM) et Association de Défense des Riverains des Ecartés de Trignac (ADRET).



NOUVEL ADJOINT

Sébastien Wairy



Adjoint au développement durable, paysages naturels et urbains, déplacements, communication et numérique

Lors du Conseil municipal extraordinaire du 30 septembre 2019, Sébastien Wairy a été élu 8^e adjoint. Il succède à Capucine Hauray. C'est Dominique Mahé-Vince qui prend le relais de celle-ci à l'éducation, laissant sa délégation développement durable et communication à Sébastien Wairy, qui participait activement à ces commissions. Sébastien Wairy habite Les Villages. Ingénieur à Cordemais, il a œuvré au développement et à l'accessibilité de produits bios et locaux.

Trignac, ville culturelle et dynamique

Au sein de son pôle culturel, qui comprend les équipes du Centre Culturel Lucie-Aubrac et la Médiathèque, ce sont 364 actions culturelles développées chaque année. Parmi celles-ci 280 sont destinées à des publics spécifiques comme les enfants des 5 écoles, les très jeunes enfants, les seniors de la maison de retraite.



LA SAISON CULTURELLE

La saison culturelle regroupe l'ensemble de la programmation à travers une plaquette commune. Elle est désormais présentée en 2 temps en septembre et en janvier pour le plaisir de créer la surprise. Bobby Lapointe a été précisément notre invité d'honneur de la rentrée et tissera le lien avec le vécu de fin d'année. D'autres figures prestigieuses comme Nathalie Pernette, avec sa création de la figure de l'érosion aux Forges, ou encore René Vautier (cinéaste engagé) auront marqué l'exercice précédent.

LA FUTURE MÉDIATHÈQUE

Elle sera implantée en lien avec l'ancienne cure et permettra de requalifier le centre-ville tout en libérant de l'espace pour l'activité du groupe scolaire Jaurès-Curie. Cet équipement aura une meilleure visibilité. Ce futur service, pensé dans une vision moderne, constituera plus qu'un lieu d'emprunt et de retour de documents : il fusionnera et enrichira l'offre culturelle.

Dans l'immédiat le temps est à la programmation, une étape décisive sur la vision des espaces à allouer, le recueil des pièces techniques... ce qui permettra d'établir une estimation précise sur les coûts et les moyens nécessaires. Elle sera validée pour mai 2020.

À l'issue de cette phase, la période sera dédiée à la préparation et aux travaux soit une ouverture du lieu prévue en 2023.



FESTIVITÉ

Vœux du Maire

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux vous souhaitent une merveilleuse année 2020.

Ils vous invitent à la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 17 janvier à 18h30, salle Georges Frédet, près de l'Emprunt, route de la gare. Une belle occasion pour l'équipe municipale d'échanger avec ses habitants.

Lors de cette soirée, les élus remettront la médaille de la ville à quelques Trignacais(e)s pour les remercier de leurs actions et de leur engagement au service des autres. Un verre de l'amitié et la traditionnelle galette des rois viendront clôturer ce moment convivial.



Cérémonie des vœux 2019

MÉDIATHÈQUE

Nuit de la lecture

18 JANVIER 2020, À PARTIR DE 17H TOUT PUBLIC • GRATUIT

Lire ensemble, lire le soir, en musique... Rendez-vous le samedi 18 janvier à la Médiathèque de Trignac pour participer à cette 4^e Nuit de la lecture, une grande fête du livre pensée pour tous.



Nuit de la lecture 2019

Cette année encore, votre Médiathèque prolonge le plaisir en restant ouverte le temps d'une soirée dédiée à la lecture sous toutes ses formes. Ce sera l'occasion d'assister à la restitution des textes rédigés au cours des ateliers d'écriture célébrant Bobby Lapointe. Ces lectures seront enrichies d'interludes musicaux joués par des élèves de l'École de musique de Trignac (en attente de confirmation).

Les plus jeunes pourront découvrir des textes sur les oiseaux mis en voix par les bibliothécaires (en lien avec notre exposition « drôle d'oiseau »).

Quant au fameux quiz littéraire de la médiathèque, cette année, il vous réserve une surprise en devenant thématique.

Enfin, vous pourrez rencontrer Megära & Pryscia, deux jeunes autrices trignacaises à qui l'on doit la série fantasy *Chasseuses d'âmes*.

DU 4 AU 11 JANVIER

Collecte des sapins de Noël

- 📍 Parking de Jardiland
- 🆓 Gratuit

7 JANVIER, 3 FÉVRIER

3 MARS ET 7 AVRIL
Rencontres Parent'aise

- 🕒 8h30-10h
- 📍 Escal
- 👉 Pour les parents d'enfant de moins de 6 ans - Avec l'animatrice parentalité et un(e) intervenant(e) de l'école des parents
- 🆓 Gratuit - Venue libre

8 JANVIER

Galette des rois

- 🕒 14h à 16h
- 📍 Escal
- 🆓 Gratuit - Sur inscription auprès du CCAS

9 JANVIER

Vœux aux entreprises, artisans et commerçants

- 🕒 19h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👉 Sur invitation

DU 14 AU 25 FÉVRIER

Exposition « Drôles d'oiseaux »

- 🕒 Horaires de la médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 🆓 Gratuit

17 JANVIER

Puzzle pour tous

- 🕒 14h à 16h30
- 📍 Escal
- 🆓 Gratuit - Sur inscription auprès du CCAS

Vœux à la population et aux associations

- 🕒 18h30
- 📍 Salle Georges Frédet

18 JANVIER

Repas des aînés

- 🕒 9h à 13h
- 📍 Restaurant scolaire 'Les Petits Loups'
- 👉 Pour les 70 ans et plus

Nuit de la lecture

- 🕒 À partir de 17h
- 📍 Médiathèque
- 🆓 Gratuit

20 JANVIER

Ceci n'est pas un apéro, mais une conférence d'histoire de l'art sur les femmes artistes

- 🕒 18h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👉 À partir de 12 ans
- 🆓 Gratuit sur réservation

21 JANVIER

Musée des oiseaux

- 🕒 14h à 15h30
- 📍 Trignac Centre
- 🆓 Gratuit - Sur inscription auprès du CCAS

DU 22 JANVIER AU 5 FÉVRIER

Exposition des ateliers d'arts plastiques Focus sur les ateliers adultes autour de la peintre Georgia O'Keeffe

- 🕒 Horaires du Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 🆓 Gratuit

23, 24 ET 25 JANVIER

Trajectoire, le salon de l'orientation et des métiers

- 📍 Saint-Nazaire

27 JANVIER

Conseil municipal

- 🕒 18h30
- 📍 Salle Martin Luther King

30 JANVIER

Inscriptions aux prochaines Escapades du CCAS

- 🕒 À confirmer

4 FÉVRIER

Danse bretonne

- 🕒 14h à 16h30
- 📍 Salle Dulcie September
- 🆓 Gratuit - Sur inscription auprès du CCAS

12 FÉVRIER

Visite au théâtre

- 🕒 9h à 11h30
- 📍 Rendez-vous à l'Escal

19 FÉVRIER

« Drôle d'oiseau » atelier collage et dessin en lien avec l'exposition

- 🕒 15h à 16h
- 📍 Médiathèque
- 👉 À partir de 6 ans
- 🆓 Gratuit - Sur réservation

Danse et musique

- 🕒 10h30 et 15h30
- 📍 Salle des fêtes
- 👉 10h30 pour les 6 mois-5 ans et 14h30 pour les 6-10 ans et +
- 🆓 Tarif bref 3€/TAC 10€/groupe de 4 à 6 pers.

26 ET 27 FÉVRIER

Stage d'arts plastiques 'Pochoir et contraste de couleurs' - Initiation au street art en salle

- 🕒 14h à 17h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👉 pour les 12-15 ans
- 🆓 Tarif 45€ (places limitées)

3 MARS

Mes produits éco-responsables

- 🕒 9h30 à 11h30
- 📍 Escal
- 🆓 Prix selon quotient familial

5, 12, 19 & 26 MARS

Découvrir et apprendre les bases de l'utilisation d'un ordinateur

- 🕒 9h30 à 11h30
- 📍 Cyber-centre
- 🆓 Prix selon quotient familial

7 ET 8 MARS

Stage d'arts plastiques 'Autoportrait et gravure (sur plexi et linogravure)'

- 🕒 10h-12h / 13h30-16h30
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👉 À partir de 16 ans
- 🆓 Tarif 45€ (places limitées)

11 MARS

Atelier culinaire

- 🕒 9h30 à 14h
- 📍 Escal
- 🆓 Prix selon le quotient familial

Produits naturels ou coiffeuse à la MAEPA

- 🕒 À confirmer

Conseil municipal

- 🕒 18h30
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac

12 MARS

Song\$, chanson et humour

- 🕒 20h30
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👉 Tout public
- 🆓 Tarifs : plein 8€, partenaire 6€, réduit 3€, TAC 10€/groupe de 4 à 6 pers.

15 & 22 MARS

Élections

- 🕒 8h à 18h
- 📍 Bureaux de vote

18 MARS 2020

Escapade du CCAS

- 🕒 À confirmer

20 ET 21 MARS

Cafés du monde

- 🕒 Horaires de la médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 🆓 Gratuit

DU 23 MARS AU 29 AVRIL

PRINTEMPS DES PETITS

- 🆓 Gratuit • Pour les 0-6 ans

Exposition d'œuvres réalisés par les enfants

- 🕒 Horaires de la médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 👉 Tout public - Vernissage le 25 mars à 17h à la Médiathèque

Coups de cœur des familles

- 🕒 Horaires d'ouverture
- 📍 Médiathèque et Escal
- 👉 Tout public

23 MARS

Contes et comptines

- 🕒 9h
- 👉 Pour les assistantes maternelles

31 MARS ET 2 AVRIL

Atelier d'éveil RAM création de marionnettes

- 🕒 16h à 17h30
- 📍 Espace Anne Sylvestre

2, 3 ET 9 AVRIL

Lectures en plein air

- 🕒 15h30 à 16h30
- 📍 Lieux à déterminer
- 👉 Annulation en cas de pluie

6 ET 28 AVRIL

Lectures à la PMI

- 🕒 14h et 17h le 6 avril 9h et 12h le 28 avril
- 📍 PMI
- 👉 Pour les 0-6 ans

7 AVRIL

Rencontres Parent'aise

- 🕒 8h30 et 10h
- 📍 Espace Anne Sylvestre

14 ET 17 AVRIL

Atelier parents-enfants

- 🕒 14 avril, 15h30 à 16h30
- 📍 Jardinier en herbe
- 🕒 17 avril, 10h à 11h30
- 📍 Petites papilles en éveil
- 📍 Espace Anne Sylvestre

15 AVRIL

Ciné-goûter

- 🕒 15h
- 📍 Médiathèque
- 👉 Pour les 3-6 ans

16 AVRIL

Jeux d'histoires

- 🕒 9h à 12h
- 📍 Espace Anne Sylvestre
- 👉 Pour les 0-6 ans

22 AVRIL

Alors raconte

- 🕒 16h30
- 📍 Médiathèque
- 👉 Pour les 3-6 ans

29 AVRIL

Spectacle Humm des légumes !

- 🕒 10h (pour les 0-3 ans) et 15h30 (pour les 3-6 ans)
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac

3, 4 ET 5 AVRIL

FOLK EN SCÈNES

- 🕒 Tout public
- 1 soir : 10€ (tarif réduit 8€)
- Site web : facebook.com/folkenscenes/

3 AVRIL

- 🕒 21h
- 📍 Salle Bonne Fontaine (Montoir)

4 AVRIL

- 🕒 21h
- 📍 Salle des Fêtes René Vautier (Trignac)

5 AVRIL

- 🕒 18h
- 📍 Espace A Cappella (Besné)

13 MAI

Conseil municipal

- 🕒 18h30
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac

15 MAI

The Loire Valley Calypsos concert

- 🕒 21h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👉 Tout public
- 🆓 Tarifs : plein 8€, partenaire 6€, réduit 3€, TAC 10€/groupe de 4 à 6 pers.

16 MAI

Proclamation du Prix des lecteurs

- 🕒 16h30
- 📍 Médiathèque
- 👉 Tout public
- 🆓 Gratuit

16 ET 17 MAI

Stage d'arts plastiques 'Portrait et photocollage'

- 🕒 10h-12h / 13h30-16h30
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👉 À partir de 16 ans
- 🆓 Tarif 45€ (places limitées)

DU 21 AU 24 MAI

Championnat de Ligue Pays de la Loire de Pétanque

- 📍 Stade de football Alfred Boyer



Prix BD
Atelier papercut
5 OCTOBRE 2019

*Figure
de l'Érosion*
27 & 28 SEPTEMBRE 2019



*Un arbre,
une vie*
23 NOVEMBRE 2019



*Forum
des associations*
7 SEPTEMBRE 2019



*Trignac labellisée
Ville Prudente*
21 NOVEMBRE 2019



*Trignac parmi
les 500 premières
villes labellisées
"Terre de jeux"
pour les JO 2024*
21 NOVEMBRE 2019

*Sécurité aux
abords des écoles*
SEPTEMBRE 2019



*Saint-Nazaire
Digital
Week*
**DU 10 AU 21
SEPTEMBRE 2019**



*Semaine
Bleue*
DU 7 AU 11 OCTOBRE 2019



*Cérémonie
de clôture des
travaux au gymnase
Jean de Neyman*
23 SEPTEMBRE 2019

*Atelier d'écriture
Bobby Lapointe*
17 SEPTEMBRE 2019

EMMANUELLE RATIER

1000 idées et zéro déchet



Le Zéro déchet, qu'est-ce que c'est ?

C'est réduire au maximum ses déchets dans tous les domaines du quotidien : cuisine, salle de bain, jardin, déplacements... Si nous faisons attention nous pouvons réduire drastiquement nos déchets.

Qu'est-ce qui vous a poussé vers cette démarche ?

Au départ, c'était pour des raisons économiques, ensuite je me suis prise au jeu et maintenant je ne reviendrais plus en arrière. Avec ma famille, nous vivons et consommons différemment, nous faisons plus attention, nous trions, récupérons et réinventons notre quotidien.

Et plus concrètement quels gestes vous effectuez au quotidien ?

Nous revalorisons l'ensemble de nos déchets. Nous trions toutes nos

denrées et les répartissons par seaux : un pour les poules, un autre pour le compost... Résultat : je vide ma poubelle de cuisine toutes les 3 semaines.

Nous avons également un jardin où nous n'utilisons pas de produit phytosanitaire et récupérons l'eau de pluie. J'ai découvert le potager en lasagnes*. Mon conjoint s'est également lancé dans l'apiculture. Dès la première année, nos récoltes ont été abondantes grâce à nos abeilles et à leur travail de pollinisation. Au niveau de la cuisine, j'ai investi dans un robot pour faire moi-même mes compotes, confitures, coulis... et même ma brioche et mon pain.

Je fabrique moi-même mes produits ménagers (*lessive, nettoyant multi-usages...*) et hygiénique (*savon, shampoing...*). C'est très facile et cela se conserve très bien.

Je suis également membre d'associations basées sur l'échange de savoir-faire (*Zéro déchets Saint-Nazaire www.facebook.com/groups/zerodechet.stnazaire/*) ou l'échange de coups de mains contre des invendus (*Souries anti-gaspi www.facebook.com/souries.ionantigaspi/*).

Par quoi commencer ?

Commencez simplement par le tri. Vous pouvez aussi vous lancer dans la fabrication d'un produit ménager ou hygiénique. Avec des ingrédients de base (vinaigre blanc, savon de marseille, bicarbonate...) et peu onéreux vous pouvez vous concocter une lessive, un shampoing ou un détartrant. Faites des essais et gardez ce qui convient le mieux à votre mode de vie. N'hésitez pas, comme moi, à vous adresser à des associations pour vous aider dans votre démarche.

*Potager en lasagnes : succession de différentes couches de cartons et de matières organiques provenant des déchets du jardin, de la cuisine et autres.



ENSEMBLE, AGISSONS POUR TRIGNAC

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2019, nous avons réintégré dans l'histoire trignacaise deux soldats trignacais : Armand Juin et Joseph Picaud. L'un fusillé et l'autre déporté pour insubordination. Ils n'étaient pas rentrés dans le rang et ils ont donc été jugés pour une révolte qui n'était peut-être que la manifestation d'une humeur, d'une colère, d'une angoisse après avoir vécu la bataille de la Somme et ses 2 400 morts. Ni héros, ni coupables ils sont d'abord des victimes de la guerre 14-18. Nous les sortons ainsi des oubliettes de l'histoire. Nous formerons un vœu en Conseil municipal pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple et pour ouvrir un travail d'historien sur les déportés, « pour l'exemple ».

Salle des cérémonies : située en arrière, sur le côté de la mairie, nous avons ouvert une salle de pleine accessibilité aux familles. Nous en retravaillerons les abords pour que ce soit joli tout en tenant compte de budgets qui doivent aussi permettre de faire les travaux nécessaires à d'autres endroits de la ville.

Autre dimension avec **le Festival René Vautier**. Deux ans de travail pour ce week-end du 8 et 9 novembre où les différents aspects de son œuvre de cinéaste engagé ont été abordés. C'est ainsi qu'il a réalisé le film « Quand tu disais Valéry » sur le conflit de la SEMM/Caravelair en 1975. La salle des fêtes, ancien cinéma, portera le nom de René Vautier.

Pour nous, c'était le moyen de réaffirmer nos racines nourries des luttes sociales, tout en se projetant vers l'avenir. Les rapports sur la santé montrent que nous faisons partie d'un environnement où l'exposition aux risques et les catégories d'emploi sont bien tributaires de l'industrie.

Rappeler ces informations c'est aussi attirer l'attention sur **la réforme des retraites** : l'espérance de vie n'est pas la même suivant que l'on soit cadre ou ouvrier. Qu'on en tienne compte !

Les services publics sont menacés soit de fermeture soit de dysfonctionnements par insuffisance de moyens : on le voit avec les hôpitaux mais aussi plus directement, avec la poste de Trignac qui, comme dans toutes les petites villes, réduit d'abord ses horaires d'ouverture, avant fermeture ? Nous avons ouvert un cahier de pétition pour manifester votre désaccord. La Poste participe à la vie d'un centre-ville et facilite la vie des citoyens. Les services publics sont des biens communs, ils font société. Veillons sur eux.

Rappelons que **les prochaines élections municipales** ont lieu les 15 et 22 mars 2020 ; nous incitons les Trignacais-es à s'y intéresser de près car de la capacité du maire et de son équipe dépend en grande partie la qualité de vie dans la commune.

Vous serez soumis à beaucoup d'affirmations mensongères et agressives de la part de M. Pelon. La lecture du magazine, le fait de participer à la vie trignacaise et notre mobilisation de campagne permettront d'y répondre.

Nous vous souhaitons une bonne année 2020, une bonne santé, une belle qualité de vie et de ville à Trignac.

L'équipe « Ensemble agissons pour Trignac »

CAP 2020, TRIGNAC OUVERTURE, LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

groupe.opposition.trignac@gmail.com

C'est un sombre constat de fin de mandature de M. Aufort après 2 ans ½ ! Son bilan de gestion s'avère déplorable.

L'inaccessible et fuyant M. Aufort, qui coupe court à toute tentative du citoyen de lui exprimer ses doléances : « Prenez rendez-vous avec ma secrétaire... ». Lui qui faisait du porte à porte pour racoler des électeurs, passait pour affable, prodigue et généreux, fuit à présent toute personne non conforme avec ses idées. Il n'est donc Maire que d'une petite poignée de Trignacais.

La gestion financière est déplorable car M. Aufort ne sait pas gérer l'argent public issu de vos impôts : **les dépenses de fonctionnement crèvent le plafond des limites permises par les institutions de contrôles**. La masse salariale représente 64 % des dépenses du budget, dues en partie aux promotions des petits copains !

Casser les projets que notre équipe avait élaborés fut l'une des principales occupations de l'actuel Maire sans toutefois concrétiser les promesses qu'il avait annoncées.

Quelles sont les réalisations concrètes de ce mini mandat ? Une Maison des solidarités, bâti existant aménagé et repeint ! Une salle des mariages perdue dans l'arrière-cour de la mairie, funeste décor ! Des petits aménagements de circulation routière parfois incompréhensibles : les stops de Certé et de Bert ! Rien de plus.

Quid de la médiathèque ? Encore un projet hypothétique sans aucune estimation financière ! **La culture, pour M. Aufort, se résume aux éphémères illuminations des forges**. N'oublions pas « l'attachement personnel » du Maire pour les forges. Coût 30 000 euros !

Aufort se montre dans l'incapacité de gérer l'avenir de Trignac et de répondre à l'attente des habitants. En 2020 nous serons présents avec un projet concerté, pour l'avenir de Trignac.

Notre équipe vous souhaite une excellente année 2020 dans la paix et l'unité de Trignac.



Claude Aafort, maire de Trignac
et le conseil municipal
vous présentent leurs



MEILLEURS VOEUX 2020



Cérémonie des Voeux
Vendredi 17 janvier, 18h30,
gymnase Georges Frédet